

## **Manifestation le samedi 29 mai : Pour un logement digne pour toutes et tous ! Et contre la fin de la trêve hivernale !**

En 2020, il est estimé qu'**au moins 300 000 hommes, femmes et enfants étaient privés de domicile en France**<sup>1</sup>. La crise sanitaire révèle les situations de précarité liées au logement, elle a accentué les difficultés d'accès au logement ainsi que les risques d'expulsions pour un nombre croissant de personnes et de familles<sup>2</sup>.

De larges pans de la population, les étudiant·es, les habitant·es des quartiers populaires, les personnes exilées, les habitant·es des lieux de vie informels (squats, bidonvilles, campements), et pleins d'autres ont vu leur situation se précariser, leur isolement s'accroître, leurs conditions de vie se détériorer. En 2020, ce sont aussi plus de cinq millions de personnes (soit 8,2 % de la population) qui vivaient dans un logement sur-occupé, ce qui induit par ailleurs une surexposition au virus. Les chiffres du chômage et le nombre de bénéficiaires du RSA ne cessent d'augmenter ; **à l'inverse, la crise sanitaire n'a en rien freiné les logiques de gentrification, l'augmentation des loyers<sup>3</sup> et la spéculation immobilière.**

Responsabilité de l'État, l'hébergement des personnes sans abri est toujours plus saturé. En effet, à peine créées, les 20 000 places d'hébergement ouvertes lors du 1er confinement étaient déjà saturées. Fin 2020, dans le Rhône, ce sont 1 363 personnes par jour, soit jusqu'à 83% des appels, qui restent sans solution d'hébergement. Les dispositifs sont si engorgés qu'il est quasiment impossible d'accéder à un hébergement d'urgence, mais aussi à un logement plus pérenne. La crise a aussi eu pour effet de limiter les sorties de logements sociaux. En France en 2020, ce sont 100 000 attributions HLM en moins (-20%), rallongeant les délais d'attente déjà de plusieurs années. La Fondation Abbé Pierre affirme que « le logement n'apparaît pas comme une priorité de ce gouvernement, comme c'est le cas au fond depuis 2017. À tel point que **les aides publiques au secteur du logement, exprimées en pourcentage de PIB, n'ont jamais été aussi basses** (1,59 % du PIB) ».

Face à ces réalités, les squats et autres logements informels, apparaissent comme une alternative solidaire mais aussi temporaire et précaire ; et la loi Sécurité globale vient encore plus criminaliser les ouvertures de squats. Par ailleurs, alors que le gouvernement promettait « pas d'expulsion sans relogement » à la fin de la Trêve, beaucoup n'ont pas eu cette chance. Pour les autres, ces "relogements" ont pris la forme d'hébergements collectifs et trop souvent des nuitées à l'hôtel sans accompagnement et à durée inconnue. Ces dernières sont des solutions extrêmement coûteuses pour l'argent public !

Dans la métropole de Lyon, la préfecture et la nouvelle majorité se sont distinguées par une politique de non-remise à la rue des personnes hébergées pendant le confinement (partiellement respectée, avec entre autres des remises à la rue de mineur·es non-accompagné·es en juillet), ayant pour conséquence que plus personne n'entre dans les dispositifs d'hébergement. Les appels au 115

<sup>1</sup> Estimation de la Fondation Abbé Pierre.

<sup>2</sup> À la suite du premier confinement, 2,5 à 2,8 millions de locataires et accédants supplémentaires sont probablement en difficulté (soit 6 à 7 millions de personnes).

<sup>3</sup> Le prix des logements a augmenté de 129 % entre 2000 et 2019.

laissés sans solution sont alors passés de 800 par jour avant le déconfinement en mai 2020, à près de 1400 fin octobre. Si la situation s'est quelque peu améliorée après la gouvernance catastrophique de Collomb, la nouvelle Métropole a pour autant fait le choix de la répression. Les accès à l'hébergement restent conditionnés aux situations administratives des personnes. Si un ou deux squats, dont les bâtiments sont la propriété de la métropole ont des perspectives de conventionnement, c'est bien différent pour les autres : attaques en justices et appels des décisions favorables aux squats, demandes d'expulsion, harcèlement par les bailleurs sociaux de la Métropole... Remettant ainsi en cause l'autonomie et la sécurité relative des habitant·es.

La trêve hivernale empêchant les expulsions locatives et les coupures d'énergie a été prolongée en 2020 jusqu'au 10 juillet, puis seulement jusqu'au 31 mai cette année, et des places d'hébergements ont été ouvertes pour répondre à l'urgence de la crise sanitaire. Cela nous montre bien qu'avec de la volonté, les pouvoirs publics peuvent agir et investir pour lutter contre le sans-abrisme et le mal-logement. Mais qu'advient-il après la fin de la trêve ?

**C'est face à ces constats alarmants, à l'échelle nationale et locale, nous appelons à une mobilisation massive pour un logement digne pour toutes et tous, sans condition, sans attendre et pour le prolongement de la trêve hivernale.**

## **MANIFESTATION SAMEDI 29 MAI**

**Départ Place de Francfort**

**10h : Rassemblement et prises de paroles**

**11h00 : Départ de la manifestation**

**13h00 : Rassemblement et cantine solidaire Place Mazargan**

Pour plus d'infos, nous contacter à : [coordo-logement69@riseup.net](mailto:coordo-logement69@riseup.net)  
[Facebook](#)

**La CALLE - Coordination d'Actions pour le Logement  
Lyon et Environs**



**Signataires :**